



POUR PUBLICATION IMMEDIATE

Le Sénat adopte un projet de loi visant à protéger les éléphants et les grands singes en captivité, soutenu par la Dre Jane Goodall et le regretté sénateur Murray Sinclair

17 décembre 2024 - Le Sénat a adopté aujourd'hui le [projet de loi S-15](#) visant à protéger les éléphants et les grands singes en captivité au Canada. « Le projet de loi S-15 peut et doit mener à la première élimination progressive de la captivité des éléphants au monde prévue par une loi nationale, comme le [recommandent](#) des scientifiques », a déclaré le sénateur Marty Klyne, parrain indépendant du projet de loi S-15 au Sénat. « Le Canada montre la voie à suivre pour protéger les éléphants et les grands singes en captivité, en s'appuyant sur les lois avant-gardistes en matière de captivité des baleines et des dauphins [adoptées en 2019](#) ». Pour qu'il devienne loi, la Chambre des communes doit encore adopter le projet de loi S-15.

Le projet de loi S-15 interdirait l'élevage, l'importation et l'exportation d'éléphants et de grands singes au Canada, à moins qu'une licence ne soit délivrée pour leur intérêt supérieur, leur conservation ou la recherche scientifique pour la conservation. Le projet de loi interdirait également l'utilisation de ces espèces dans des spectacles similaires à des cirques, comme cela s'est produit [en Ontario](#), ainsi que les promenades à dos d'éléphant.

Le projet de loi S-15 bénéficie du soutien de la Dre Jane Goodall et du regretté sénateur Murray Sinclair, décédé en novembre dernier. Le sénateur Sinclair a été l'auteur du [premier projet de loi](#) canadien sur la captivité des éléphants et des grands singes en 2020. En 2023, le ministre de l'Environnement Steven Guilbeault a présenté le projet de loi S-15 pour mettre en œuvre une promesse électorale du gouvernement visant à légiférer sur la protection des animaux sauvages en captivité. « Je remercie tous ceux qui ont appuyé ce projet de loi, y compris de nombreuses organisations et des Canadiens, pour avoir contribué à la réalisation de cette avancée qui revêt une importance mondiale », a déclaré le sénateur Klyne.

25 éléphants captifs vivent au Canada sur quatre sites, dont 19 à l'African Lion Safari près de Hamilton, deux au Parc Safari près de Montréal, trois au Zoo de Granby et l'éléphante Lucy au Edmonton Valley Zoo. Tous ces sites ont des éléphants déplacés de leur pays d'origine. Granby et Edmonton se sont engagés à mettre fin progressivement à la captivité des éléphants, comme l'ont fait précédemment les zoos de Toronto et de Calgary.

27 grands singes vivent au Canada sur quatre sites, dont un [refuge](#) près de Montréal. « Il est choquant qu'en Ontario, en l'absence de ce projet de loi, un petit zoo privé ou un particulier puisse simplement acheter un chimpanzé », a déclaré le sénateur Klyne.

Le projet de loi S-15 s'appuie à la fois sur la science et sur les valeurs autochtones de respect de la nature. Lors de la présentation du projet de loi, feu le sénateur Sinclair, président de la Commission Vérité et Réconciliation, [a déclaré](#) : « Dans de nombreuses cultures autochtones, nous utilisons l'expression "nous sommes tous liés" pour exprimer l'interdépendance de toutes les formes de vie et notre relation de confiance mutuelle et de destin commun. Lorsque nous traitons bien les animaux, nous agissons avec respect de soi et respect mutuel. (...) Le projet de loi S-15 fera avancer la réconciliation avec la nature et constitue un enseignement pouvant s'appliquer à d'autres espèces sauvages en captivité. »

Le Sénat a amendé le projet de loi afin d'encourager les juges à transférer les éléphants, les grands singes, les baleines ou les dauphins en captivité impliqués dans des élevages ou des spectacles illégaux, ainsi que leur famille, dans des foyers plus adaptés, les frais étant à la charge du contrevenant. Cette mesure pourrait s'appliquer aux bélugas et aux dauphins actuellement détenus au Marineland de Niagara Falls, en Ontario.

Le sénateur Klyne est un sénateur de la Saskatchewan et un membre du Groupe progressiste du Sénat.